



9 juin 2011

Communiqué de presse

Le Parc national de la Vanoise reçoit le trophée de la Région Rhône-Alpes pour l'obtention du label national *Tourisme et Handicap* pour le refuge de Plan du Lac (2 300 m d'altitude)

Hier, le Président du Conseil Régional Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, a remis au Parc national de la Vanoise un des deux trophées régionaux « Handicap + » pour l'obtention du label national *Tourisme et Handicap* pour le refuge-porte de Plan du Lac sis à Termignon.

Cette cérémonie a eu lieu au salon national *Handica* qui se tient tous les deux ans à Lyon-Eurexpo.

À cette occasion, Jean-Jack Queyranne a indiqué que ce refuge est le premier en Rhône-Alpes à être labellisé pour les quatre déficiences. Il a félicité le Parc national de son initiative de faciliter l'accès aux espaces et paysages naturels aux personnes en situation de handicap.

Philippe Lheureux, Directeur-adjoint du Parc, a souligné que le droit d'accès à la nature étant universel, tous les publics doivent pouvoir découvrir les richesses patrimoniales et la beauté des paysages. L'accès des personnes déficientes, ou en situation de handicap, aux émotions que procure la nature s'inscrit ainsi directement dans les missions du Parc national de la Vanoise.

La même démarche de labellisation sera entreprise par l'établissement pour les trois autres refuges-portes, notamment dès cette année pour celui de Rosuel situé à Peisey-Nancroix.

Différents partenaires soutiennent le Parc national de la Vanoise dans cette démarche d'ouverture : les associations départementales représentatives du handicap, le Conseil Général de la Savoie, la Région Rhône-Alpes et la GMF.

Contact :

Élisabeth BERLIOZ, communication
Parc national de la Vanoise
Tél. 04 79 62 89 63
elisabeth.berlioz@parcnational-vanoise.fr